ABKA ST JACQUES
Société par actions simplifiée
au capital variable de 1.000 euros
Siège social : Col de Spandelles
65560 FERRIERES

RAPPORT DU PRESIDENT

Madame l'associée unique,

En ma qualité de Présidente de la Société ABKA ST JACQUES, j'ai l'honneur de soumettre à votre décision les projets suivants :

- Modification de l'objet social et modification corrélative de l'article 2 - «Objet» des statuts ;

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 - «Siège social» des statuts ;

- Fermeture de l'établissement sis 1, Place de la Poste – 65100 LOURDES ;

- Pouvoirs en vue des formalités

I- Modification de l'objet social :

Nous vous rappelons que notre Société a pour objet social actuel :

> En France et à l'étranger :
>
> **le développement et la commercialisation, sous toute forme, de produits cosmétiques, diététiques ou compléments alimentaires à base de plantes.**
>
> Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
>
> - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, succursales, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
>
> - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
>
> - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son extension ou son développement ;
>
> - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

En raison de *la création d'un site WEB marchand et du choix de commercialiser nos produits sur les marchés des départements limitrophes*, il conviendra de modifier cet objet social comme tel :

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

le développement et la commercialisation, sous toute forme notamment par voix électronique (e-commerce) et ambulante (sur les marchés, les foires et autres manifestations), de produits cosmétiques, diététiques ou compléments alimentaires à base de plantes.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, succursales, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son extension ou son développement ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Il vous appartiendra, en conséquence, de modifier l'article 2- «Objet» des statuts.

II- Transfert de siège social et fermeture d'un magasin :

Afin de réduire les coûts fonciers liés à l'existence de plusieurs établissements, la Présidente décide de recentrer son activité sur le magasin du centre ville de PAU afin qu'il devienne non seulement le siège social mais aussi l'établissement principal, tout en recourant parallèlement à de nouvelles formes de commercialisation (telles que l'e-commerce et la vente ambulante sur les marchés du département et des départements voisins). La Présidente espère ainsi améliorer la situation financière de la société en atténuant les coûts et en développant les parts de marchés de la Société.

Ainsi, il apparaît nécessaire d'installer notre siège social dans des locaux sis 5 Rue Tran – 64000 PAU.

En conséquence, nous vous proposons de transférer notre siège social à 5 Rue Tran – 64000 PAU à compter du 31 décembre 2011.

Il vous appartiendra, en conséquence de modifier l'article 4 - «Siège social» des statuts.

Pour les mêmes raisons, il est préférable de fermer, à compter du 31 décembre 2011, le magasin de LOURDES sis 1, Place de la Poste – 65100 LOURDES.

J'espère que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien prendre les décisions correspondantes.

La Présidente

